

STRATEGIE D'INCLUSION

L'inclusion, c'est quoi ?

L'inclusion consiste à créer un environnement où chaque individu est respecté de manière équitable et bénéficie des mêmes opportunités.

Cela implique de garantir l'égalité des chances et de favoriser la participation active des personnes quel que soit leur environnement social, économique, culturel. L'inclusion repose donc sur des principes d'équité, de justice et de respect, face à la diversité des individus.

Les ressources et structures à l'ésadtpm

A l'ésadtpm nous entendons l'inclusion comme une responsabilité collective à garantir l'accès à la participation. Notre école s'engage de manière générale à promouvoir l'inclusion pour atteindre cet objectif, notamment en établissant des partenariats externes avec des organisations sociales et en favorisant l'insertion par le travail d'intérêt général. Pour nos étudiants, l'ésadtpm met en œuvre différentes actions :

- Avec la mise en place d'une référente handicap, l'ésadtpm vise à soutenir des personnes en situation de handicap, en adaptant au maximum l'environnement de l'école à leurs besoins.
- Dans la même perspective, nous disposons de trois référents afin de lutter contre les VHSS (violences et harcèlement sexistes et sexuels). Des formations sont prévues pour sensibiliser ces référents à l'écoute.
- Notre service de la vie étudiante fait en sorte que nos étudiants soient informés des ressources en cas de précarité financière, alimentaire et en matière de santé (bourses, médecine préventive & l'épicerie solidaire). Dans le cadre de notre partenariat avec la Fédération des Étudiants Toulonnais nous avons de plus pu réserver un créneau

spécifique pour la participation de nos étudiants à la distribution alimentaire. L'ésadtpm a également réussi à installer des distributeurs de produits hygiéniques dans l'ensemble de nos sanitaires.

- Afin de simplifier l'intégration des étudiants étrangers et de créer un lieu de partage, notre bureau des relations internationales est en train de mettre en place un Café Culture en collaboration avec l'association étudiante.

A qui puis-je m'adresser en cas de besoin en matière d'inclusion ?

Référente handicap :
Stéphanie PETRALIA

Réferents VHSS :
Ian SIMMS, Caroline MARY, Cécile ALCAIS

Précarité financière, alimentaire et en matière de santé :
Vie étudiante

Pendant une mobilité d'études :
Lea ALBERT & Association étudiante « 7e Sous-Sol »